

# pays SUD TOULOUSAIN

## Consultation

Marché à bons de commande pour des prestations de service de formation de remise en selle et de vélo-école

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Sud Toulousain  
Espace Jallier  
34 avenue de Toulouse, 31390 CARBONNE  
Tél : 05 61 97 30 34

Date de lancement : 4 avril 2023  
**Date de limite de réponse** : 23 avril 2023  
Durée du marché : jusqu'au 30 juin 2024



## Table des matières

1	Pouvoir adjudicateur .....	2
1.1	Représentants .....	2
1.2	Diffusion du marché .....	2
1.3	Contenu de l'offre .....	2
1.4	Modalités d'envoi de l'offre .....	2
2	Contexte et objet du marché .....	3
3	Description du marché .....	3
3.1	Contenu de la prestation.....	3
3.2	Public cible.....	3
3.3	Lieux .....	3
3.4	Horaires .....	3
3.5	Moyens mis en œuvre.....	3
3.6	Evaluation .....	4
3.7	Conditions d'exécution du marché .....	4
3.8	Critères d'attribution des offres.....	4
3.9	Prestations spécifiques.....	4
3.10	Durée du marché.....	4
3.11	Facturation .....	4
3.12	Situation propre des opérateurs économiques .....	5
4	Modalités d'exécution.....	5
4.1	Délais d'intervention .....	5
4.2	Les commandes .....	5
4.3	Le conseil .....	5

## 1 Pouvoir adjudicateur

### 1.1 Représentants

**Acheteur public :**

PETR du Pays Sud Toulousain  
Espace Jallier  
34 avenue de Toulouse, 31390 CARBONNE  
Tél : 05 61 97 30 34

**Représentant légal :** Gérard ROUJAS, Président

**Personne en charge du marché :** Aurore BLASCO, Chargée de mission Mobilité.

Toute question sur le marché doit être adressée par courriel à [energie.climat@payssudtoulousain.fr](mailto:energie.climat@payssudtoulousain.fr).

### 1.2 Diffusion du marché

Ce marché est diffusé par courriel et sur le site du PETR du Pays Sud Toulousain.

### 1.3 Contenu de l'offre

Les éléments suivants doivent être envoyés par le vendeur lors de sa réponse :

- le **bordereau de prix unitaires** ci-joint complété et signé ;
- un **mémoire technique**.

De plus, l'offre du vendeur sera accompagnée d'une **attestation** dûment datée et signée attestant que ce dernier :

- ne fait pas l'objet d'une interdiction à proposer toute offre commerciale ;
- est en règle au regard de sa situation fiscale et sociale ;
- n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire, pour des infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du code du travail.

### 1.4 Modalités d'envoi de l'offre

L'offre commerciale sera envoyée avant le **23 avril 2023** à minuit, par courriel à [energie.climat@payssudtoulousain.fr](mailto:energie.climat@payssudtoulousain.fr), en mentionnant l'objet : « Marché à bon de commande pour des prestations de service de formation de remise en selle et de vélo-école ».

## 2 Contexte et objet du marché

Le Pays Sud Toulousain est lauréat de l'appel à projet AVELO2 de l'ADEME. Dans ce cadre il réalise des expérimentations en matière de services vélo. Parmi ces expérimentations, il souhaite organiser sur son territoire des formations de remise en selle et des formations de vélo-école.

L'objet du marché est la prestation de service de remise en selle et de vélo école. Ce marché est à bons de commande.

## 3 Description du marché

### 3.1 Contenu de la prestation

Le prestataire proposera une méthodologie claire de mise en œuvre de :

- Formations de remise en selle ;
- Formations de vélo-école.

#### **Formations de remise en selle**

Ces formations s'adresseront à des personnes sachant rouler à vélo mais n'osant pas le faire pour diverses raisons. Ainsi, elles devront leur permettre de gagner en confiance et en autonomie pour circuler de façon responsable et sécurisée à vélo. L'objectif de ces formations sera de permettre aux personnes concernées de considérer le vélo comme une véritable solution de mobilité au quotidien.

#### **Formations de vélo-école**

L'objectif de ces formations sera d'apprendre à pédaler à des personnes qui ne savent pas faire de vélo.

Ces formations devront intégrer une sensibilisation au code de la route et au partage de la voie publique avec les autres usagers de la route.

### 3.2 Public cible

Ces formations sont destinées en priorité à un public en difficulté de mobilités (jeunes, personnes en situation de fragilité sociale, etc.). Le PETR souhaite inscrire ce projet dans une démarche inclusive. Ainsi, les formateurs qui œuvreront dans le cadre de ce projet devront être aguerris pour faciliter la prise en charge des personnes formées dans un cadre bienveillant et pédagogique. Elles devront donc viser une approche ludique et légère des apprentissages, afin de mettre les publics en confiance et favoriser leur assiduité.

### 3.3 Lieux

L'ensemble des prestations se déroulera sur le territoire du PETR du Pays Sud Toulousain.

Le prestataire accompagnera le PETR dans l'identification de lieux où réaliser ces sessions de formation. Une attention particulière sera portée à la discrétion du lieu, pour faire en sorte que les participants à ces sessions de formation se sentent en confiance dans le lieu où ils s'exerceront, à l'abri des regards (cours d'écoles par exemple).

### 3.4 Horaires

Les formations pourront se dérouler en journée, en soirée, en semaine, le samedi ou le dimanche. Le prestataire précisera les frais induits en fonction des créneaux.

### 3.5 Moyens mis en œuvre

Le prestataire mettra à disposition des personnes à former tout le matériel nécessaire à la bonne exécution de la prestation (vélos, casques, plots, etc.). Si certains participants disposent déjà de leur

propre équipement, ils pourront l'utiliser : le prestataire vérifiera en amont de la séance leur bon état de fonctionnement pour que la pratique soit sécurisée.

Les formations seront assurées par au moins un.e moniteur.trice diplômé.e, compétent.e pour réaliser des remises en selle.

### 3.6 Evaluation

À la fin de chaque session de formation, le prestataire :

- relatera un questionnaire de satisfaction et en recueillera les résultats qu'il transmettra au PETR du Pays Sud Toulousain ;
- remettra aux participants une feuille d'émergence et la transmettra au PETR, dans le respect du Règlement européen de Gestion et de Protection des Données..

### 3.7 Conditions d'exécution du marché

Le marché est conclu sans minimum mais avec un maximum de **16700€ TTC**. Le PETR du Pays Sud Toulousain passera commande des prestations définies dans le marché au fur et à mesure de ses besoins pendant la durée du marché. Le PETR du Pays Sud Toulousain n'est pas tenu d'exécuter la totalité des prestations figurant sur le marché.

Les commandes successives sont adressées sous forme de bons de commandes signés par le représentant du pouvoir adjudicateur. Le prestataire est tenu de réaliser les prestations conformément aux dispositions figurant dans le marché.

### 3.8 Critères d'attribution des offres

Les critères retenus pour le choix des offres sont les suivants :

- Prix : 40 % ;
- Facilité de mise en place des formations : 50 % ;
  - Programme des formations et modalités de réalisation des prestations (20%)
  - Délais d'intervention (20%)
  - Compétences des formateurs (10%)
- Engagement sociétal et environnemental de la structure : 10 %.

La note attribuée au prestataire pour le prix est calculée de la façon suivante : (40 x (offre la moins chère / offre du candidat)). Une note globale sur 100 permettra de classer les offres.

### 3.9 Prestations spécifiques

Des prestations spécifiques non prévues dans le présent marché pourront être demandées au titulaire du marché. Elles feront l'objet d'un devis qui sera inclus dans le marché par avenant, après acceptation des conditions proposées par le titulaire. En cas de désaccord entre les deux parties, le PETR du Pays Sud Toulousain se réserve la possibilité de faire appel à un autre prestataire.

### 3.10 Durée du marché

Le marché signé avec le prestataire qui sera retenu est conclu pour la période comprise entre la date d'attribution du marché et le 30 juin 2024.

### 3.11 Facturation

Chaque commande fera l'objet d'une facture. Le règlement s'effectuera par virement administratif à réception de la facture par voie électronique à [administration.generale@payssudtoulousain.fr](mailto:administration.generale@payssudtoulousain.fr), et à [energie.climat@payssudtoulousain.fr](mailto:energie.climat@payssudtoulousain.fr) en copie, ou bien par courrier.

Le paiement sera effectué sous 30 jours après réception de la facture. Celle-ci devra **mentionner le nom du projet concerné**, à savoir « Formations vélo – Mobilité ».

A réception du paiement, le prestataire fournira une facture acquittée : mention facture acquittée, datée, signée, mode de paiement.

### 3.12 Situation propre des opérateurs économiques

Le prestataire est une structure résidant sur le territoire national. Il dispose des éléments administratifs nécessaires pour pouvoir répondre au présent marché et réaliser les travaux demandés.

## 4 Modalités d'exécution

### 4.1 Délais d'intervention

Les bons de commande passés par le PETR pourront se faire pour le compte des Communes du territoire. Les prestations pourront s'inscrire dans le cadre d'évènements plus larges, organisés par des collectivités, dans tous les cas en collaboration avec des partenaires du PETR (mission locale, maison des solidarités, associations, communautés de communes etc.). Ainsi une programmation d'intervention pourrait être réalisé au commencement du marché.

### 4.2 Les commandes

Aucun rythme de commande et aucune quantité minimale ne seront imposés au PETR du Pays Sud Toulousain.

Les bons de commande seront notifiés au titulaire du marché par courriel. Ils émaneront du service Energie Climat du PETR du Pays Sud Toulousain. Toutefois, un devis quantitatif estimatif est joint au marché.

Le titulaire du marché devra accuser bonne réception du bon de commande par retour de courriel à l'adresse suivante : [energie.climat@payssudtoulousain.fr](mailto:energie.climat@payssudtoulousain.fr). A défaut de réponse dans les 4 jours ouvrés, le bon de commande sera réputé accepté. Le numéro du bon de commande sera impérativement rappelé sur le bon de livraison. Les bons de commande peuvent être émis jusqu'au dernier jour de validité du marché.

### 4.3 Le conseil

Le titulaire du marché aura une fonction de conseil sur les aspects techniques pour la réalisation des formations de remise en selle et de vélo-école.



---

PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL



05 61 97 30 34



[www.payssudtoulousain.fr](http://www.payssudtoulousain.fr)



[contact@payssudtoulousain.fr](mailto:contact@payssudtoulousain.fr)